



L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL EN ENTREPRISE

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION :

Dates : Les matinées des 11, 12, 18 et 19 mars 2026 (demi-journées)

Lieu : Espace Transitions – 5 rue Marie de Lorraine 37700 La Ville aux Dames

Le centre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

FORMAT DE LA FORMATION

Présentiel ou distanciel.

PUBLIC

Cette formation est destinée aux chef(fe)s d'entreprise, manager, assistant(e) RH, assistant(e) de direction.

PRE REQUIS

Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Décrypter l'environnement législatif de la relation de travail.
- Réaliser l'embauche et l'intégration d'un nouveau salarié.
- Gérer les étapes de la vie d'un contrat de travail.
- Connaître les différents éléments relatifs à la rémunération du salarié.
- Répondre aux obligations légales concernant l'entretien professionnel et orienter ses salariés vers le bon dispositif de formation.
- Traiter la fin de contrat d'un salarié.

LES METHODES PEDAGOGIQUES

Quelles que soient les méthodes pédagogiques utilisées à chaque séquence, les participants seront constamment sollicités au cours de ces journées de formation.

En effet, il n'existe pas de meilleur moyen pour s'approprier un contenu de formation que de le mettre en lien avec son expérience.

A l'issue de la formation, le participant repartira avec de nouvelles connaissances ainsi qu'avec les outils fondamentaux pour gérer son personnel.

Il sera mis à disposition du stagiaire différents supports sur le sujet tout au long de ces deux jours.

La formation sera démonstrative et animée avec de cas concrets et la méthode sera adaptée à la formation (mise en situation, QCM, exposé, brainstorming, cas pratiques, world café, exercices d'application afin que chacun puisse prendre conscience de ses acquis tout au long de la formation).



LES MOYENS D'ÉVALUATION

Des interrogations orales auront lieu tout au long de la formation afin de valider les acquis professionnels. De plus, l'intervenant distribuera un questionnaire à choix multiple qui sera corrigé en fin de formation, ainsi qu'une évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction de tous.

DÉROULEMENT DES QUATRE DEMI-JOURNÉES

Jour 1 :

- L'environnement législatif de la relation de travail
- L'embauche du salarié

Jour 2 :

- La vie du contrat de travail
- Les éléments de rémunération

Jour 3 :

- Le développement des compétences des collaborateurs

Jour 4 :

- Les avantages sociaux (prévoyance, mutuelle, retraite) et les institutions représentatives du personnel
- Les ruptures du contrat

4 demi-journées de formation, soit 14 heures.

L'INTERVENANT

Sophie Chanson

Expert-comptable

Cécile Ragot

Responsable pôle gestion sociale

TARIF DE LA FORMATION

1200€ net de taxes

EN PARTENARIAT AVEC

